

Délibération : 03 11 mars 2019/026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le onze mars, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 4 mars 2019

Nombre des conseillers en exercice : 20 Présents : 16 Votants : 19

Étaient présents : CHABOT Fabrice, VIOLLEAU Stéphane, MANDRET Isabelle, BOSSARD Francis, TEILLET Sonia, SOUDAIN Maryse, , MIGNE Bertrand, BONNIN Sylvie, HEURION Ludmila, MONNEREAU Thierry, METAIS Jean-Claude, PINGUET Jean-Luc, PIERRET Jimmy, GILLET Véronique, COURANT Nicolas, COURANT Frédéric.

Étaient absents excusés : MANDRET Michel (pouvoir donné à MONNEREAU Thierry), BATY Laurent (pouvoir donné à HEURION Ludmila), GROLLIER Jocelyne (pouvoir donné à TEILLET Sonia)

Était absent : RAFFIN Stéphane

Secrétaire de séance : TEILLET Sonia

Les Sables d'Olonne Agglomération : Cession de la parcelle E 664

M. le Maire indique être sollicité par Les Sables d'Olonne Agglomération pour la cession de la parcelle E 664 en vue de l'extension de la station d'épuration de compétence communautaire. M. le Maire rappelle que cette parcelle vient d'être cédée à titre gracieux à la commune par le Centre Communal d'Action Sociale qui en était propriétaire.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE :

- **DECIDE** la cession à titre gracieux de la parcelle E 664 d'une superficie de 5 120 m² considérant qu'elle est destinée à accueillir l'extension de la station d'épuration, équipement communautaire au service des Islais,
- **DIT** que les frais d'acte seront à la charge de l'acquéreur,
- **MANDATE** M. le Maire pour faire le nécessaire et l'autorise à signer tout document y afférent

Fait à l'Ile d'Olonne, le 12 mars 2019

Fabrice CHABOT, Maire



SOUS-PREFECTURE
DES SABLES D'OLONNE

15 MARS 2019

COURRIER ARRIVE